L’éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle : une journée délibérative pour construire des propositions

PARTICIPATION CITOYENNE PUBLIÉE LE 02/04/2024

Saisine liée : ÉDUQUER À LA VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET SEXUELLE

Formation de travail liée : DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ

L’éducation à la vie affective, relationnelle et Sexuelle (EVARS) vise à promouvoir des relations affectives saines, l’impératif de consentement, la reconnaissance des orientations sexuelles et des minorités de genre et la lutte contre les inégalités. Elle est en particulier un moyen de prévenir et combattre les violences et l’exploitation sexuelles des mineures et des mineurs.

Pour traiter ce sujet, le CESE a choisi de déployer un dispositif en deux étapes :

Des questionnaires en ligne et des appels à contribution, organisés par public ;

Une journée délibérative.

> *« Il y a besoin d’éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, mais on n’arrive pas a le mettre en place. Comment est-ce que collectivement on peut trouver des voies de passage pour améliorer la mise en place de l’EVARS ? » - Agathe Hamel, Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l’égalité du CESE.*

Une journée délibérative pour identifier des solutions

La loi Aubry du 4 juillet 2001 pose un cadre : l’éducation à la sexualité en milieu scolaire est une obligation légale à raison d'au moins trois séances annuelles dans les écoles, les collèges et les lycées. Pourtant, il est constaté que cela n’est pas mis en place et ni appliqué. Les enjeux sont pourtant nombreux : lutte contre le sexisme, éducation au consentement, prévention des violences, protection des personnes vulnérables…

Alors comment permettre une bonne mise en place de l’EVARS ?

Cette question qui se pose dans le cadre scolaire ne doit pourtant pas s'y restreindre pour le CESE. En effet, l'école n'est pas le seul lieu d'accueil d'un public jeune où il apparaît comme indispensable de pouvoir dialoguer librement de ces questions.

Lors de l'évènement du CESE sur les politiques de jeunesses du 26 avril 2023, le manque d'identification par les jeunes de lieux sécurisés où elles et ils puissent partager leurs expériences en matière de sexualité, être accueillis et écoutés sans jugement et, le cas échéant, être orientés vers des structures ad hoc dans et hors du milieu scolaire, y compris en milieu d'insertion professionnelle, a été rappelé et a abouti à un souhait du CESE de faire le point et d'ouvrir plus largement des réflexions sur les questions affectives et sexuelles.

Le 2 avril 2024 la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE) du CESE a ainsi organisé une journée délibérative dédiée aux questions de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, dans la continuité du recueil de la parole citoyenne qu'elle avait engagé en ligne.

Des représentants d'organisations ayant déposé une contribution sur le sujet ont ainsi été invités à participer à une journée de travail et d'échanges. Les conseillères et conseillers de la Délégation aux droits des femmes du CESE ont également contribué et participé à cette journée.

6 thématiques pour appréhender l'EVARS

Les participants et participantes à la journée délibérative ont pu travailler autour de six thématiques en lien avec l'éducation avec la vie affective, relationnelle et sexuelle :

?La mise en œuvre de l'EVARS à l'école

?Les pratiques d'EVARS en milieu hors scolaire

?La place de l'EVARS dans les projets éducatifs

?L'évolution des besoins et attentes des jeunes

?L'EVARS au sein de la famille

?Les résistances à l'EVARS

En groupes ils ont ainsi pu échanger et débattre avant de définir des propositions pour chacun des thèmes. Par la suite, ces propositions ont été mises en commun grâce à une déambulation : les différents groupes ont évolué de thématique en thématique pour faire des retours et apports sur les différents sujets.

Enfin, les propositions issues de chacun des groupes ont pu être présentées par les conseillères et conseillers du CESE qui ont été pleinement intégrés à cette journée de travail.

Voir le reportage de la journée

Retour en images sur la journée délibérative :




Journée départementale
Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle


et
Merci pour votre implication !
Merci pour toutes les contributions écrites
d'organisations déposées sur le site du CESE
Merci pour votre participation aujourd'hui pour nourrir la réflexion du
CESE dont la mission est de « conseiller les pouvoirs publics » avec ses
avis.














CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL




























































CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL
L'EAU NEUVE


L'EAU
NEUVE








ARIANE
LUCIE














WIF
Nom du wifi : EVARIS
Mot de passe : evaris2024






CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL


UHU
patafix


CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL









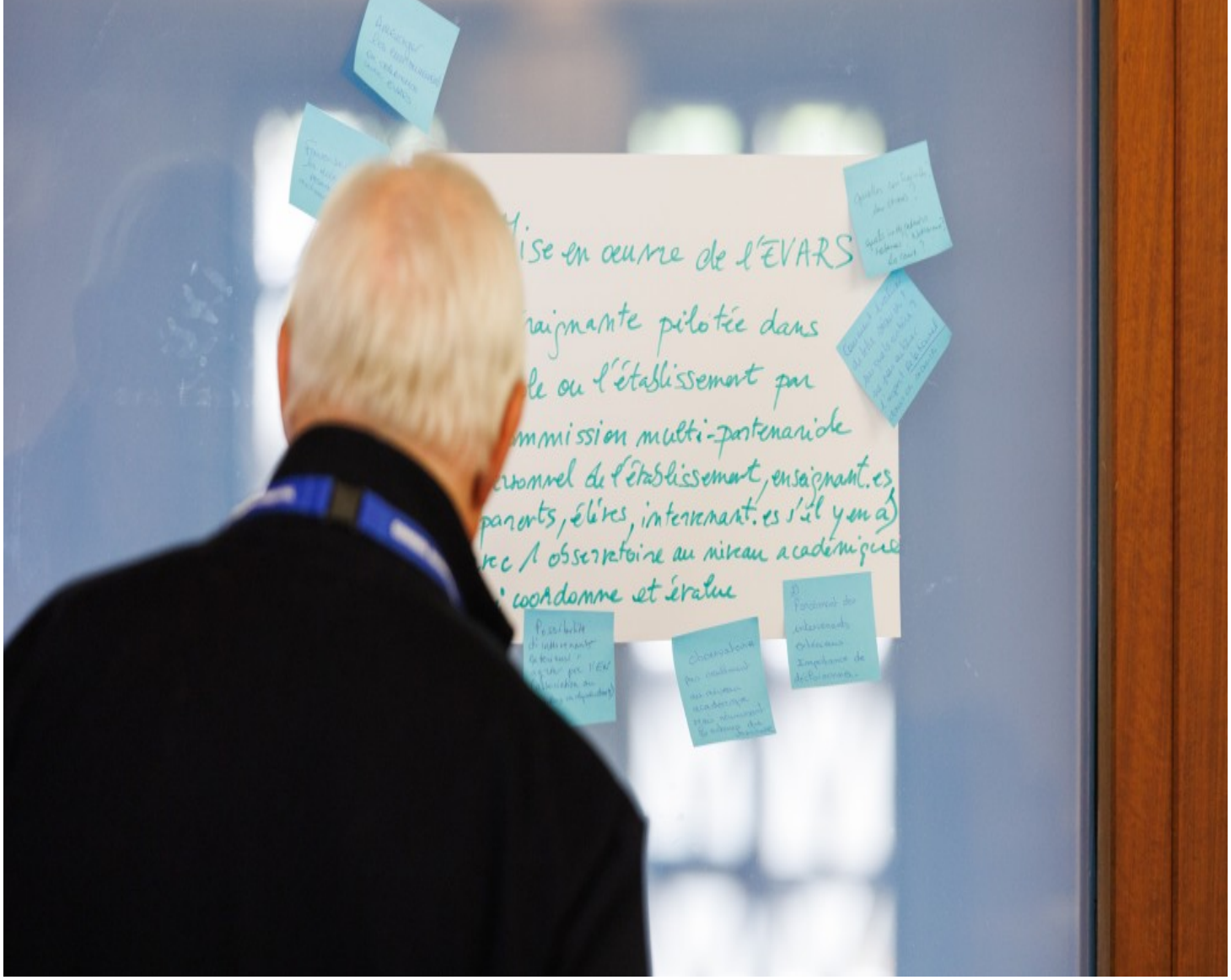
ise en oeuvre de l'EVARS
aignante pilotée dans
le ou l'établissement par
mmission multi-partenariale
sonnel de l'établissement, enseignant.es,
parents, élèves, intervenant.es s'il y en a)
ec l observatoire au niveau académique
coordonne et évalue












CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL





















Présentation du rapport et de l’avis le 10 septembre 2024

Le CESE présentera son rapport sur l’éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle et son avis, en séance plénière le mardi 10 septembre 2024. Il sera présenté par les rapporteurs de l’avis, Cécile Gondard-Lalanne (Groupe alternatives sociales et écologiques) et Evanne Jeanne-Rose (Groupe des organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse) au nom de la Délégation aux droits des femmes et à l’égalité présidée par Agathe Hamel.

Grâce à la journée délibérative, les pistes de préconisations étudiées par la délégation pourront être discutées, approfondies ou retravaillées.

Pour en savoir plus sur les travaux de la Délégation aux droits des femmes et à l’égalité du CESE cliquez ici.

© - copyright CESE - Novembre 2026